



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2022_057
Séance du 30 septembre 2022

Le 30 septembre deux mille vingt-deux à 15h, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, légalement convoqué, par avis individuel, s'est réuni au siège du Centre de Gestion de la Lozère, 11, boulevard des Capucins, 48 000 Mende.

Nombre d'administrateurs en exercice : 20

Date de l'envoi de la convocation le 02/09/2022

Etaient présents :

Messieurs : **BEAURY Pascal**, Maire de Mont Lozère et Goulet ; **BOUNIOL Lionel**, Maire de Bourgs sur Colagne ; **BRUGERON Jean-Noël**, Maire du Malzieu-Ville ; **BERGOGNE Francis**, Maire de Barjac ; **COLLANGE Jean-François**, Adjoint au Maire de Langogne ; **COUDERC Henri**, Président de la CC Gorges Causses Cévennes ; **ITIER Jean-Paul**, Maire de St léger de Peyre ; **ODOUL Guy**, Maire de Chastanier ; **SUAU Laurent**, Maire de Mende.

Mesdames : **GAILLAC Josette**, Maire de Bassurels ; **THEROND Flore**, Maire de Florac 3 rivières.

Etaient excusés :

Messieurs : **BAYLE Régis**, Conseiller régional de la Région Occitanie ; **JACQUES Jérôme**, Adjoint au Maire de Chanac ; **MALAVIEILLE Christian**, Maire Délégué de Javols ; **POURQUIER Jean-Paul**, Maire du Masegros Causses Gorges.

Mesdames : **BREMOND Patricia**, Maire de Marvejols ; **HUGON Christine**, Maire de Saint Chély d'Apcher ; **MAILLOLS Aurélie**, Conseillère régionale de la Région Occitanie ; **MINET-TRENEULE Elizabeth**, Adjointe au Maire de Mende.

Monsieur ASTRUC Alain, Maire de Peyre en Aubrac, donne pouvoir à **Monsieur SUAU Laurent**, Maire de Mende.

Monsieur SAINT LEGER Francis, Président de la CC Randon Margeride, donne pouvoir à **Monsieur ITIER Jean-Paul**, Maire de St léger de Peyre.

Assistaient également Madame **ABINAL Emmanuelle**, Directrice du Centre de Gestion, Monsieur **SCHREINER Bruno**, Adjoint de Direction, et Monsieur **SCHWANDER Marc**, payeur départemental.

Le Président procède à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil. Monsieur ITIER Jean-Paul, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

N°33 du 01/04/2016		Agent chargé des carrières/ retraites/ conseils statutaires/ secrétariat instances administratives	Oui	ADM	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1		0	TC /36h30
N° 55 du 12/09/2019		Agent chargé des carrières / retraite /secrétariat instances médicales	Non	ADM	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1		0	TC /36h30
N° 51 du 08/12/2021		Agent juriste/gestion des contractuels	Non	ADM	Adjoint administratif	1		0	TC /36h30
N° 16 du 17/03/2017		Agent en charge du secrétariat instances médicales	Oui	ADM	Adjoint adm	1		0	TNC /18h15
N°28 du 01/04/2016		Conseil en organisation/ droit syndical/ conseils juridique/ secrétariat instances administratives /élections professionnelles	Oui	ADM	Attaché	1		0	TC /36h30
N° 15 du 12/02/2020		Conseil en organisation	Non	ADM	Attaché	0	0	0	TC /36h30
N°69 du 29/11/2019		Rédaction des actes juridiques en la forme	Non	ADM	Attaché	0	1	0	TC /36h30
N° 15 du 28/02/2019		Agent en charge des carrières	Non	ADM	Attaché	0		1	TC /36h30
N° 55 du 30/09/2022		Délégué à la protection des données mutualisées	Non	TECH	Ingénieur	0		0	TNC/14h
N°29 du 01/04/2016		Responsable du pôle	Oui	ADM	Attaché	1		0	TC /36h30
N°069 du 29/11/2019	Pôle concours/ emploi	Agent en charge de l'accompagnement à l'évolution professionnelle	Non	ADM	Attaché	0	1	0	TC /36h30

N°55 du 12/09/2019		Agent en charge de l'emploi	Non	ADM	Adjoint adm Principal de 2 ^{ème} classe	1		0	TC /36h30
N°16 du 15/03/2022		Agent du service remplacement	Oui	ADM	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1		0	TC /36h30
N°57 du 08/12/2021		Agent du service remplacement	Oui	ADM	Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	1		0	TC /36h30
N° 31 du 21/09/2021		Agent du service remplacement	Oui	ADM	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1		0	TC /36h30
N°49 du 08/12/2021		Agent du service remplacement	Oui	ADM	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1		0	TC /36h30
N° 30 du 01/04/2020		Agent du service remplacement	Oui	ADM	Adjoint adm	1		0	TC /36h30
N° 41 du 03/10/2018		Agent archiviste	Oui	CULT	Adjoint du patrimoine	1		0	TC /36h30
N°30 du 01/04/2016		Agent responsable des concours	Oui	ADM	Rédacteur	0	1	0	TC /36h30
N°16 du 13/03/2018		Agent en charge des concours / site internet/ accueil	Non	TECH	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1		0	TC /36h30
N°34 du 01/04/2016	Pôle prévention / santé	Responsable du pôle	Oui	TECH	Ingénieur principal	1		0	TC /36h30
N° 70 du 01/12/2020		Médecin (collaborateur)	Non	MEDIC O -SOC	Médecin hors-classe		1		TNC / 17 h30
N°15 du 01/04/2016		Médecin (tuteur)	Non	MEDIC O -SOC	Médecin hors-classe		1	1	TNC / 2 h mensuelles
N° 69 du 01/12/2020		Infirmière	Non	MEDIC O -SOC	Infirmière hors classe	1		0	TC /36h30
N°14 du 28/02/2019		Ergonome	Non	TECH	Ingénieur		1	0	TNC / 14h
N°26 du 01/04/2016 et n° 21 du 17/03/2017		Psychologue	Non	MEDIC O -SOC	Psychologue		1	0	TNC / 17 h30
N°17 du 28/02/2019		Assistante sociale	Non	MEDIC O -SOC	Assistante sociale		1	0	TNC / 7 h 00
N°36 du 01/09/2017		Préventeur	Non	TECH	Technicien		1	0	TC /36h30
N°16 du 28/02/2019		Agent en charge des assurances et prévoyance	Non	ADM	Adjoint administratif principal de 1 ^{er} classe	1		0	TC /36h30

N° 16 du 17/03/2017		Secrétariat médical et du service médecine	Oui	ADM	Adjoint adm	1		0	TNC/ 18h15
------------------------	--	---	-----	-----	-------------	---	--	---	---------------

Le Président propose :

D'ADOPTER le tableau des emplois au 1^{er} novembre 2022

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré décide à l'unanimité :

D'ADOPTER le tableau des emplois au 1^{er} novembre 2022

Pour extrait conforme,
Mende, le 30 septembre 2022

Le Président,

Laurent SUAU



Le secrétaire de séance,

Jean-Paul TIER



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nîmes, 6 Av. Feuchères, 30000 Nîmes, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.